

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 186
22 septembre 2011

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

CDFN de la FSU des 20 et 21 septembre 2011

La direction de la FSU entièrement soumise aux impératifs du « remboursement de la dette » et donc au gouvernement Sarkozy Fillon !

La délégation Front Unique a combattu pour que la FSU se prononce contre le remboursement de la dette, contre le budget 2012, en défense des garanties statutaires. Seule l'intervention massive des travailleurs imposera à la direction syndicale la rupture avec le gouvernement !

Présentation

Le CDFN de la FSU s'est tenu dans le contexte hors norme de la précipitation de la crise du système capitaliste. En Grèce la situation est, de l'aveu même des dirigeants, « hors contrôle ». La veille du CDFN la note de l'Italie venait d'être dégradée. Les banques françaises – dont la dévalorisation boursière a dépassé les 50% en deux mois – sont menacées de faillite. Les banquiers – les banksters – dont le renflouement a provoqué une aggravation brutale de la dette – exigent maintenant d'être remboursés de cette dette d'Etat qu'ils ont eux même provoqués.

Les gouvernements bourgeois dans le monde et singulièrement en Europe multiplient les plans d'austérité, visant à faire payer la note aux travailleurs. Au moment où sont écrites ces lignes, on apprend que le gouvernement grec, dans un nième plan d'austérité vient de décider de diminuer de 20% toutes les retraites au dessus de 1200 euros par mois. Le gouvernement Sarkozy Fillon a déjà le 24 août adopté un premier plan qui remet gravement en cause la possibilité de se soigner pour toute une partie du prolétariat à travers le renchérissement du taux d'imposition des mutuelles. Mais le gros morceau, c'est le budget 2012 et la loi de financement de la Sécurité Sociale : 30000 suppressions de poste de fonctionnaires, déremboursement des médicaments : telles sont les mesures contenues dans la version actuelle du budget. Mais il n'est nullement exclu que la version finale soit bien plus violente encore, vu la rapidité de la dégradation de la situation.

Dans ces conditions, il est naturel que les travailleurs s'interrogent : que font les directions syndicales ?

Or le 18 août, les directions CGT, CFDT, UNSA, Solidaires ont adopté un communiqué commun. Défense de l'Euro, défense de l'Union Européenne, réduction des déficits : voici les étonnantes « revendications » de ce communiqué. Cela signifie : allégeance totale au gouvernement Sarkozy Fillon, renoncement à toute défense réelle des revendications ouvrières, et à titre d'écran de fumée, « actions » bidon du 27 septembre et du 11 Octobre dont les travailleurs savent exactement ce qu'ils peuvent en attendre : rien !

Dans le CDFN de la FSU, la direction syndicale, flanquée des tendances qui lui sont associées directement (EE) ou pseudo « oppositionnelles », s'est située dans le droit fil de la déclaration du 18 août.

Le seul courant Front Unique a exigé de la direction de la FSU qu'elle se prononce pour le non remboursement de la dette et pour combattre le budget 2012. Il est caractéristique qu'une motion Languedoc Roussillon qui demandait de la manière la plus timorée qui soit un « temps fort » contre le budget ait été rejetée à la demande de Bernadette Groison. Pour la direction de la FSU, rien ne doit troubler le vote de la majorité UMP ; rien ne doit troubler le « débat sur l'Education » qu'elle organise le 28 septembre en bonne compagnie, à savoir le député UMP Groperrin.

Et comme il n'est pas possible de continuer de supprimer des dizaines de milliers de postes sans faire sauter le statut des enseignants, le gouvernement Sarkozy Fillon doit maintenant faire sauter les décrets de 50 qui régissent ce statut. D'où la motion très simple présentée par le courant Front Unique (voir plus bas). N'est il pas tout simplement révoltant pour un enseignant d'entendre la direction syndicale appeler le CDFN à se prononcer contre la défense des décrets de 50, au nom de la lutte contre « l'immobilisme », et de la nécessaire « amélioration » du statut ? De qui se moque t- elle ?¹

La conclusion de ce CDFN est imparable : plus la crise s'accroît, plus violentes sont les mesures qui accablent les travailleurs, plus profonde est la soumission des directions syndicales au gouvernement sur l'autel des « sacrifices nécessaires » pour sauver le capitalisme. Seule l'irruption des travailleurs sur le terrain de la lutte des classes directe est à même de modifier cette situation, d'imposer aux appareils syndicaux la rupture avec le gouvernement et la bourgeoisie. Combattre de manière organisée dans cette perspective : tel est l'objectif du courant Front Unique que nous vous invitons à renforcer.

Intervention de Marie-Claire Saint-Lager dans le débat général

Aujourd'hui, nous assistons à une brutale aggravation de la crise économique. Il y a trois ans, pour sauver l'économie, les états ont appliqué sur le dos des travailleurs la « règle d'or » des capitalistes : privatiser les profits, nationaliser les pertes. Résultat des déficits publics record. Le spectre de la faillite d'Etats, comme la Grèce et, derrière de nouvelles faillites bancaires, plane.

Pour rétablir l'économie capitaliste, chaque gouvernement n'a de cesse de lancer des offensives les plus brutales contre les travailleurs et la jeunesse, contre tous leurs acquis pour les briser. Mais le capitalisme est dans une telle crise, que tous ces plans ne suffiront pas pour la surmonter. Le cas de la Grèce est éclairant. Malgré tous les plans d'austérité, son gouvernement vient d'avouer que la situation devenait « hors contrôle ».

Dans ce contexte que fait la FSU ?

Elle signe le 18 août le communiqué de l'Intersyndicale qui se place du point de vue de la défense de la stabilité de l'euro, celui de l'avenir de l'Union Européenne, et de la lutte... pour la réduction de la dette : bref, le programme entier du gouvernement Sarkozy et du patronat !

Alors il reviendrait aux travailleurs de payer notamment pour la dette des guerres en Afghanistan, en Cote d'Ivoire, en Lybie ... cette guerre que la direction de la FSU, et la totalité de ses composantes, à l'exception de Front Unique a soutenue, et que le gouvernement a pu mener avec le silence complice des organisations syndicales. Le bilan est sans appel, « Conseil National de Transition » se prépare à mettre en place un régime à la botte des grandes puissances, vertébré par les anciens piliers du régime de Kadhafi. Ainsi le CNT est présidé par l'ancien ministre de la justice de Kadhafi qui a annoncé que la base de la constitution serait la Charia !

Il reviendrait au travailleurs de payer pour la dette due à toutes les mesures de soutien aux patrons et aux banquiers prises depuis 2008 : les milliards d'euros mis à la disposition des banques pour les renflouer, les exonérations de « charges sociales » de plus en plus massives, la suppression de la taxe professionnelle... autant de mesures censées relancer la « croissance » mais qui n'ont fait que relancer la croissance de la dette, son loyer pèse près de 50 milliards d'euros dans le budget de l'Etat autant que ce que lui rapporte l'impôt sur le revenu !.

La dette est celle des capitalistes, elle n'est pas celle des travailleurs et de la jeunesse, ils n'ont pas à payer pour elle comme ils le font à grande échelle depuis le déclenchement de la crise : 150 000 postes supprimés dans la fonction publique, des milliers dans les hôpitaux, à Pôle Emploi, l'âge du droit au départ à la retraite repoussé, l'augmentation de la précarité, du chômage, de la pauvreté etc.

Aujourd'hui, il est plus que temps d'arrêter le massacre et de mettre à terme à cette spirale infernale de la dette qui menace d'emporter toutes les conquêtes ouvrières : pour cela, une première exigence s'impose à notre fédération : elle doit se prononcer pour le non remboursement de la dette !

¹ Le courant PRSI avait dans un amendement indiqué l'exigence de la « défense des décrets de 50 ». A la demande de la direction de la FSU, le courant PRSI a héroïquement retiré cette exigence. Et non moins héroïquement, refusé de voter la motion Front Unique pour la défense inconditionnelle des dits décrets !

C'est le premier principe syndical ! Et le seul qui permette de s'opposer réellement à la politique de coupes du gouvernement, le seul qui permette de mobiliser en commençant dès maintenant par combattre le budget 2012 de l'Etat ! 30 401 nouvelles suppressions de postes de fonctionnaires, 14 000 dans l'Education, la RGPP qui continue, les enseignants qui sont remplacés par des stagiaires à 300 euros, les coupes dans les budgets sociaux, etc.

De telles attaques en appelleront d'autres, bien plus graves, en particulier si la situation économique s'aggrave brutalement, ce que personne ne peut exclure.

Les fédérations organisent une grève le 27 septembre et le lendemain la FSU organisent un « *colloque sur l'Education* » avec en invité d'honneur, le représentant de l'UMP, Groperrin, celui qui veut supprimer les concours de recrutement dans l'enseignement ! Cela éclaire parfaitement qu'il s'agit surtout pas d'affronter le gouvernement

Et la demande des appareils syndicaux dans leur déclaration du 18 août d'une « *véritable concertation sociale avec le gouvernement et le patronat* », n'est qu'une orientation de soumission au gouvernement, orientation qui n'amène que des défaites, comme celle sur les retraites.

A l'inverse, il faut combattre pour le Front Unique des organisations du mouvement ouvrier (partis et syndicats) pour affronter et vaincre le gouvernement Sarkozy-Fillon sans attendre les présidentielles de 2012.

Le budget 2012, la loi de financement de la Sécurité Sociale vont concentrer l'ensemble des attaques du gouvernement.

Notre CDFN doit s'engager sans tarder et préparer dans l'unité avec les organisations syndicales : la CGT, FO, UNEF, la manifestation centrale, nationale de toute la classe ouvrière et de la jeunesse à l'Assemblée à l'ouverture de la discussion parlementaire sur le budget.

Il doit prendre ses responsabilités en annonçant dès maintenant que la FSU appellera à une manifestation nationale à l'Assemblée Nationale, le jour du vote du budget de l'Education Nationale.

Intervention de Marie-Claire Saint-Lager.

Présentation de la motion : Non au remboursement de la dette ! Contre le budget 2012.

Ce matin le représentant d'ATTAC a dit : « c'est une guerre de classe » !

Oui camarade : « c'est une guerre de classe » !

Cet été, le patron Maurice Levy, président de l'Association des Entreprises Françaises, s'est fendu d'une tribune dans *Le Monde* intitulé « *En finir avec les déficits des finances publiques* ».

Il a fait la une des médias parce qu'il a dit qu'il faudrait « *une taxe exceptionnelle des plus riches* ».

Ça c'est pour la com' ! Normal pour un dirigeant de Publicis !

Le fond de son article est ailleurs :

« *Pendant toutes ces décennies nous avons vécu au-dessus de nos moyens, défendant bec et ongles un modèle que nous n'avons plus les moyens de financer. Aujourd'hui la facture nous est présentée, et il faut payer.* »

« *Une vraie, une sérieuse, une profonde réforme de nos structures administratives et de nos systèmes sociaux, pour pouvoir à l'avenir réduire drastiquement nos coûts afin de pouvoir servir la dette, la réduire (au besoin et en complément, par un programme de privatisation dédié exclusivement au désendettement)* ».

C'est donc bien une guerre de classe !

Et tous les gouvernements, notamment le gouvernement Sarkozy-Fillon, vont appliquer les remèdes de la classe des capitalistes pour surmonter la crise : attaquer nos droits, attaquer nos acquis sociaux pour les briser.

Alors, ATTAC ouvre « *un audit citoyen sur la dette* » dans laquelle la direction de notre fédération engage la FSU.

Pour donner le change, ce matin le représentant d'ATTAC a expliqué que la conclusion de ce débat pourrait même être que la dette est illégitime !

Alors débattons ! Débattons !

Et pendant ce temps le gouvernement Sarkozy pourra faire passer son budget de classe, celle des capitalistes.

Avec par exemple ces 50 milliards pour les banksters à travers la charge de la dette : presque autant que les 60 milliards alloués à l'Education Nationale qui assure l'enseignement pour 6 millions d'élèves et le salaire de plus d'un million de personnels.

Se placer en défense des travailleurs exige d'affronter le gouvernement Sarkozy-Fillon, le gouvernement du Capital.

C'est dans cette perspective que le CDFN doit s'engager dans la préparation d'une manifestation centrale nationale de toute la classe ouvrière et de la jeunesse contre le budget 2012 et lancer un appel aux autres fédérations syndicales pour l'organiser.

Motion : Non au Remboursement de la dette ! Contre le budget 2012

Au nom de la « lutte contre les déficits », le gouvernement Sarkozy-Fillon durcit toujours plus son offensive contre les travailleurs et la jeunesse, cherche à briser leurs acquis sociaux et en finir avec tous leurs droits.

Le CDFN de la FSU se prononce contre le remboursement de la dette au nom de laquelle sont menées ces attaques car cette dette n'est pas la nôtre.

Il se prononce contre le budget 2012 de mise en place de ces attaques.

Se placer radicalement en défense des travailleurs exige d'affronter le gouvernement Sarkozy-Fillon.

Dans cette perspective, Le CDFN décide de préparer une manifestation centrale à l'Assemblée Nationale contre le vote du budget de toute la classe ouvrière et de la jeunesse et lance un appel aux autres les autres fédérations syndicales, la CGT, FO et avec l'UNEF pour l'organiser.

D'ores et déjà le CDFN décide que la FSU appellera à une manifestation le jour du vote du budget de l'Éducation Nationale.

Il mandate de BN de la FSU pour contacter les autres syndicats de l'Education Nationale pour la convoquer dans l'unité.

Pour : 3, Contre : 79, Abs : 7, RDV : 22

Intervention sur la question des rythmes scolaires (Yves Ankaoua)

Dans le dernier numéro de la revue de notre fédération, un article sur la formation des enseignants est titré interrogativement : « Le pire était donc encore possible ? »

Mais certainement, avec le gouvernement Sarkozy-Fillon seul le pire est possible, notamment dans l'enseignement public.

C'est pourquoi, concernant la liquidation de la formation des maîtres, la responsabilité de la direction notre fédération est accablante.

L'opération rythmes scolaires a le même objectif que toutes les contre-réformes du gouvernement. D'abord établir un constat d'une situation difficile dont il porte la responsabilité essentielle pour justifier la nécessité de nouvelles régressions.

Qui pourrait croire que le gouvernement aurait pour objectif d'améliorer les conditions d'étude des élèves alors qu'il les regroupe à 30 et plus dès l'âge de 3 ans en école maternelle et qu'il a imposé aux enseignants du primaire d'ajouter une demi-heure quotidienne d'aide personnalisée aux élèves déjà en difficulté scolaire ?

Tout le rapport du comité de pilotage datant de début juillet vise à répondre à son commanditaire :

- nouvelle diminution de l'horaire d'enseignement pour les élèves,
- alignement des horaires école élémentaire/collège pour généraliser les écoles du socle,
- remise en cause des statuts enseignants en préconisant l'annualisation des services,
- interventionnisme renforcé des collectivités territoriales,
- allongement de l'année scolaire avec suppression de deux semaines de congés d'été,
- mise en place un chef d'établissement dans les écoles ...

Défendre les intérêts des élèves et ceux des personnels doit conduire notre Cdfn :

- à rejeter clairement le rapport du comité de pilotage,
- à défendre de manière intransigeante les acquis des personnels et en particulier leur statut et leurs obligations de service,
- à s'opposer à toutes les mesures de démantèlement de l'enseignement public.

Pour cela, aucune concertation ne doit se mener avec le gouvernement sur la question des rythmes scolaires.

Motion Rythmes scolaires

Le CDFN de la FSU, réuni le 21 septembre 2011, constate que tant les rapports parlementaires que celui du comité de pilotage, sous couvert de rythmes scolaires, fournissent au gouvernement tout un ensemble de propositions contre l'enseignement public et les statuts des personnels.

Le CDFN rejette clairement le rapport du comité de pilotage et ses propositions notamment :

- *nouvelle baisse des horaires hebdomadaires d'enseignement en primaire et au collège (conduisant à de nouvelles suppressions de postes)*
- *alignement des horaires école élémentaire/collège (pour généraliser les écoles du socle)*
- *allongement de l'année scolaire de 36 à 38 semaines avec suppression de 2 semaines de congés d'été*
- *remise en cause des horaires hebdomadaires et annualisation des temps de service (c'est-à-dire liquidation des statuts enseignants avec leurs obligations hebdomadaires de services)*
- *remise en cause du caractère national de l'enseignement public par le renforcement de l'intervention des collectivités territoriales dans les établissements scolaires*

Le CDFN se prononce nettement :

- *pour le maintien intégral des vacances d'été,*
- *contre la diminution du temps scolaire hebdomadaire pour les élèves,*
- *pour la défense inconditionnelle des statuts des personnels, contre la flexibilité et en particulier contre l'annualisation des services et la remise en cause de leur définition hebdomadaire,*

Le CDFN s'oppose à toute remise en cause des acquis des personnels et refuse donc toute concertation avec le gouvernement sur la question des rythmes scolaires.

Pour : 10, Contre : 74, Abs : 2, RDV : 27

Intervention d'Olivier Rougerie.

Présentation de la motion « défense des décrets de 1950 ».

Pour pouvoir supprimer des milliers de postes supplémentaires, pour accentuer son offensive via les contre réformes, le gouvernement Sarkozy Fillon doit faire sauter le verrou que constitue le statut des enseignants. Dans le secondaire, les décrets de 1950 définissant les obligations de service des enseignants, sont clairement dans le collimateur.

Le 31 08 11, le très patronal *Le Monde*, indiquait les objectifs de la bourgeoisie « *il n'y a plus vraiment d'autres leviers qu'une redéfinition des décrets [...] Nicolas Sarkozy voulant en faire un débat central de la présidentielle de 2012* ».

Imposer aux enseignants d'être corvéables à merci, 35 heures par semaine dans l'établissement, asservis par des chefs d'établissement au pouvoir de plus en plus étendue via, notamment, l'autonomie des établissements, rendre les collègues seuls face aux pressions de l'administration, voilà la perspective. Sans statut unissant la profession, plus de moyen de défense collective !

Mais pour parvenir à ces objectifs, il faut faire sauter l'obstacle principal que sont les décrets. Face à cette offensive, la réponse du Snes et de la FSU doit être claire et nette : se prononcer **pour la défense inconditionnelle des décrets de 1950**.

Ce n'est pourtant pas ce que propose la direction de notre organisation : dans l'US du 14 septembre, on peut lire : « *Défendre les principes qui fondent les décrets, c'est donc préserver notre identité professionnelle et les spécificités de notre métier. Cependant, les tâches nouvelles qui se sont accumulées et qui ne sont pas prises en compte nécessitent une réécriture de ces décrets améliorant la situation de tous et prenant en compte les évolutions du métier* ».

Réécrire les décrets ! On nous refait le même coup qu'en 2003 sur le statut des MI/SE. Les statuts étaient trop vieux, ils étaient à dépoussiérer... On voit ce qu'il en est aujourd'hui ! On peut faire exactement le commentaire concernant la contre réforme de la formation des enseignants dont on peut mesurer les effets ! La formation a tout simplement été liquidée !

Pas de débat sur les décrets de 1950 ! **Défense inconditionnelle des décrets** ! Telle est la position que doit adopter la direction de la FSU ! C'est sur cette orientation que la FSU doit se préparer à combattre les objectifs du gouvernement.

C'est le sens de la motion très courte que le courant FU vous soumet :

Défense des décrets de 50

Le CDFN de la FSU se prononce pour la défense inconditionnelle des décrets de 1950 régissant les statuts des personnels enseignants du second degré.

Pour : 3, Contre : 87, Abs :

*L'appareil dirigeant de la FSU a répondu par la voix de Chabrol (Snep) : « *Pour nous il est impossible de se prononcer contre toute modification des décrets [...] Nous n'avons jamais demandé le statut quo ou nous renoncerions aux revendications (extension des décharges statutaires ... !) [...] La formulation proposée par Front unique est trop simpliste* ». Sans commentaire !

Je souhaite m'abonner à la **Lettre de liaison**

Nom:.....Prénom :.....

Adresse:.....

Joindre un chèque de 10 euros pour un an d'abonnement à l'ordre de « Front Unique » et envoyer à l'adresse suivante: Front Unique, 46, rue de Trémonteix, 63100 Clermont-Fd.

www.frontunique.com

email : mel@frontunique.com